

## Attachement A – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Les propositions techniques de l'entreprise seront évaluées et notées conformément aux critères d'évaluation mentionnés ci-dessous.

Les soumissionnaires devraient remplir l'annexe A de l'attachement A – Tableau de réponses à la description du contrat. Ils doivent fournir un maximum de douze (12) contrats séparés et distincts réalisés par l'entreprise qui seront évalués en regard de chaque critère obligatoire et de chaque critère noté à respecter. Si le soumissionnaire fournit plus de 12 contrats, le Canada choisira les 12 premiers fournis aux fins de l'évaluation du soumissionnaire. **Chaque expérience listée doit inclure le mois et l'année pour le début et la fin du projet, et devrait inclure le jour. Si le jour n'est pas fourni, le dernier jour du mois sera utilisé pour déterminer le début de l'expérience et le premier jour du mois sera utilisé pour déterminer la fin de l'expérience durant l'évaluation.**

Critère	Critères obligatoires pour l'entreprise	Réponse du soumissionnaire (svp indiquer la section ou numéro de la page)
O1a	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>dans la prestation d'un soutien en service stable, tel que défini à la section 2.1.1 des annexes A-1 et A-2, Énoncé des travaux, pour une solution SAP intégrée. La solution SAP intégrée doit avoir comporté au moins quatre (4) modules SAP, dont au moins un (1) module parmi la gestion des fonds, la maintenance de l'installation ou la gestion du matériel.</p>	
O1b	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>dans la prestation d'un soutien en service stable, tel que défini à la section 2.1.1 des annexes A-1 et A-2, Énoncé des travaux, pour une solution SAP intégrée différente de celle soumise au critère O1a. La solution SAP intégrée doit avoir comporté au moins quatre (4) modules SAP, dont au moins un (1) module parmi la gestion des fonds, la maintenance de l'installation ou la gestion du matériel.</p>	

O2a	Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O1a portait sur des travaux d'une durée minimale de 24 mois consécutifs au cours des 96 mois suivant la date de clôture de l'appel d'offres.	
O2b	Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O1b portait sur des travaux d'une durée minimale de 24 mois consécutifs au cours des 96 mois suivant la date de clôture de l'appel d'offres.	
O3a	Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O1a exigeait au moins 30 ressources à temps plein, tel que défini à l'annexe F – Définitions, travaillant en même temps, de manière continue, pendant une période d'au moins 18 mois.	
O3b	Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O1b exigeait au moins 30 ressources à temps plein, tel que défini à l'annexe F – Définitions, travaillant en même temps, de manière continue, pendant une période d'au moins 18 mois.	
O4a	Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O1a devait avoir une valeur minimale de 15 M\$, avant taxes, en ce qui concerne seulement la période de 24 mois pour des services professionnels.	
O4b	Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O1b devait avoir une valeur minimale de 15 M\$, avant taxes, en ce qui concerne seulement la période de 24 mois pour des services professionnels.	
O5a	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>dans le cadre d'un contrat d'une durée minimale de 24 mois où il était responsable de la conception, le développement et la mise en œuvre d'une nouvelle solution SAP intégrée, tel que défini à l'annexe F – Définitions, au moyen de SAP Enterprise Central Component (ECC) 6.0 ou d'une version plus récente.</p>	

O5b	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>dans le cadre d'un contrat d'une durée minimale de 24 mois où il était responsable de la conception, du développement et de la mise en œuvre d'une nouvelle solution SAP intégrée, différente de celle soumise au critère O5a, tel que défini à l'annexe F – Définitions, au moyen de SAP Enterprise Central Component (ECC) 6.0 ou d'une version plus récente.</p>	
O6a	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O5a a nécessité au moins 40 ressources à temps plein, tel que défini à l'annexe F – Définitions, en même temps et de manière continue pendant une période de 18 mois.</p>	
O6b	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O5b a nécessité au moins 40 ressources à temps plein, tel que défini à l'annexe F – Définitions, en même temps et de manière continue pendant une période de 18 mois.</p>	
O7a	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O5a devait avoir une valeur minimale de 20 M\$, avant taxes, en ce qui concerne seulement la période de 24 mois pour des services professionnels.</p>	
O7b	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer que le contrat visé au critère O5b devait avoir une valeur minimale de 20 M\$, avant taxes, en ce qui concerne seulement la période de 24 mois pour des services professionnels</p>	
O8	<p>Le soumissionnaire doit clairement démontrer son expérience dans le cadre d'un (1) des contrats visés aux critères O1a ou O5a dans l'intégration de ressources, tel que défini à l'annexe F – Définitions, qui comprenait:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) intégration d'au moins 30 ressources dans une période de trois (3) mois consécutifs; et</li> <li>b) maintien en poste de 30 ressources intégrées pendant une période d'au moins six (6) mois consécutifs.</li> </ul>	

Critère	Critères cotés	Nombre maximal de points	Guide de cotation
C1a	<p>Outre les contrats visés aux critères O1a et O1b, le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant,</li> </ul> <p>dans le cadre de la prestation d'un soutien en service stable, tel que défini à la section 2.1.1 des annexes A-1 et A-2, Énoncé des travaux, pour des solutions SAP intégrées, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) au moins quatre (4) modules SAP, dont au moins un (1) module parmi la gestion des fonds, la maintenance des installations ou la gestion du matériel; et</li> <li>b) au moins 24 mois consécutifs dans les 96 mois suivant la date de clôture de l'appel d'offres; et</li> <li>c) une valeur de contrat minimale de 15 M\$ avant taxes.</li> </ul>	60	<p>0 contrat additionnel = 0 point  1 contrat additionnel = 20 points  2 contrats additionnels = 40 points  3 contrats additionnels = 60 points</p>
C1b	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>dans la prestation de services pour chaque contrat visé aux critères O1a, O1b ou C1a, jusqu'à concurrence de 5 contrats, d'une durée de plus de 24 mois dans les 96 mois suivant la date de clôture de l'appel d'offres.</p>	75	<p>De 0 à 24 mois = 0 point  25 mois à moins de 36 mois = 5 points  36 mois à moins de 48 mois = 10 points  48 mois ou plus = 15 points</p> <p><b>Les points seront donnés pour chaque contrat, jusqu'à concurrence de 5 contrats</b></p>
C2	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre de sous-traitant</li> </ul>	75	<p>de 1 à 30 ressources = 0 point  de 31 à 50 ressources = 25 points  de 51 à 70 ressources = 50 points  71 ressources ou plus = 75 points</p>

	dans la fourniture de plus de 30 ressources à temps plein, tel que défini à l'annexe F – Définitions, travaillant en même temps à la prestation d'un soutien en service stable dans le cadre des contrats visés au critère O1a ou O1b.		
C3	<p>Outre les contrats visés au critère O5a et O5b, le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>où il était responsable de la conception, du développement et de la mise en œuvre d'une nouvelle solution SAP intégrée, tel que défini à l'annexe F- Définitions, au moyen de SAP Enterprise Central Component (ECC) 6.0 ou d'une version plus récente;</p>	60	<p>0 contrat additionnel = 0 point  1 contrat additionnel = 20 points  2 contrats additionnels = 40 points  3 contrats additionnels = 60 points</p>
C4	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre de sous-traitant</li> </ul> <p>pour chaque module/application SAP suivants conçus, développés et mis en œuvre dans le cadre des contrats visés aux critères O5a, O5b ou C3 :</p> <p>forces de défense et secteur public (DFPS);  gestion des fonds (FM);  biens immobiliers-FX (RE-FX);  entrepôt d'entreprise SAP (SAP BW);  déroulement des processus SAP.</p>	50	<p>0 module/application = 0 point  1 module/application = 10 points  2 modules/applications = 20 points  3 modules/applications = 30 points  4 modules/applications = 40 points  5 modules/applications = 50 points</p>
C5	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant, ou</li> </ul>	30	<p>0 contrat = 0 point  1 contrat = 10 points  2 contrats = 20 points  3 contrats = 30 points</p>

	<p>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre d'entrepreneur principal, ou</p> <p>- l'expérience d'une organisation associée (tel qu'une société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire) à titre de sous-traitant</p> <p>pour la mise en œuvre et livraison de travaux au Canada pour chaque contrat visé aux critères O1a, O1b, O5a ou O5b.</p>		
C6	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <p>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</p> <p>- son expérience à titre de sous-traitant,</p> <p>pour la réalisation de travaux pour une organisation militaire pour chaque contrat visé aux critères O1a, O1b, O5a et O5b.</p>	30	<p>0 contrat = 0 point</p> <p>1 contrat = 10 points</p> <p>2 contrats = 20 points</p> <p>3 contrats = 30 points</p>
C7	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <p>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</p> <p>- son expérience à titre de sous-traitant,</p> <p>dans la mise en œuvre des technologies SAP émergentes suivantes pendant au moins six (6) mois consécutifs chacun dans les 36 mois suivant la clôture de l'appel d'offres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• HANA;</li> <li>• Fiori;</li> <li>• BusinessObjects 4.1 ou version plus récente;</li> <li>• EPM;</li> <li>• GRC;</li> <li>• SAP Fraud Management pour le secteur public.</li> </ul>	90	15 points pour chaque module de technologie émergente citée
C8	<p>Pour un contrat visé au critère O1a ou O1b, le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <p>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</p> <p>- son expérience à titre de sous-traitant,</p> <p>à fournir de manière constante les ressources dotées des qualifications nécessaires dans les délais exigés, conformément au contrat.</p>	40 points	<p>Ne rencontre pas le critère= 0 point</p> <p>Rencontre le critère = 40 points</p>

C9	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant,</li> </ul> <p>dans au moins un (1) des contrats visés aux critères O1a, O1b, O5a ou O5b, où il devait gérer le contrat pour chacun des éléments suivants. Pour chaque élément, décrire le processus suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) déterminer, sélectionner et déployer la ressource appropriée en temps opportun, conformément au calendrier du client;</li> <li>b) gérer les pratiques d'assurance de la qualité en ce qui concerne la fourniture des ressources;</li> <li>c) gérer les pratiques pour s'assurer de la disponibilité et du remplacement des ressources;</li> <li>d) gérer le processus en place de renvoi des problèmes au palier supérieur et de résolution des différends dans l'organisation du soumissionnaire et dans l'organisation du client.</li> </ul>	40 points	<p>0 contrat = 0 point  1 contrat = 20 points  2 contrats = 40 points</p>
C10	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant,</li> </ul> <p>à fournir les services visés dans le cadre d'un contrat visé au critère O5a ou O5b dans le respect du budget, du calendrier et de la portée prévus.</p>	40 points	<p>Ne rencontre pas le critère= 0 point  Rencontre le critère = 40 points</p>
C11	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li> <li>- son expérience à titre de sous-traitant,</li> </ul> <p>dans la gestion des contrats, notamment dans le cadre des exercices de rationalisation des systèmes et de modification apportée aux processus opérationnels, pour de grandes organisations complexes, tel que définis à l'annexe F - Définitions. Pour être accepté, le contrat doit avoir une valeur minimale de 5 millions de dollars et une durée minimale d'un (1) an.</p> <p>Pour chaque contrat, le soumissionnaire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) décrire cinq (5) facteurs importants tenant lieu de facteurs contributifs clés ou de facteurs nuisibles clés lors de l'exercice de rationalisation ou de réduction des systèmes;</li> <li>b) décrire les recommandations formulées à l'organisation cliente pour améliorer les processus opérationnels;</li> <li>c) expliquer les résultats obtenus et démontrer les économies réalisées par l'organisation cliente.</li> </ul>	60 points	<p>10 points pour chaque puce et un maximum de 2 contrats</p>

C12	<p>Le soumissionnaire devrait clairement démontrer</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- son expérience à titre d'entrepreneur principal, ou</li><li>- son expérience à titre de sous-traitant,</li></ul> <p>Les points seront donnés aux contrats visés aux critères O1a, O1b, O5a, O5b, C1a ou C3, jusqu'à concurrence de 10 contrats, qui ont été pour des travaux réalisés aux installations du client.</p>	<b>50</b>	5 points pour chaque contrat réalisé et complété aux installations du client jusqu'à concurrence de 10 contrats
	<b>Nombre maximum de points disponibles :</b>	<b>700</b>	